

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la FAPEO
Jeudi 20 mars 2025 de 19h30 à 23h30**

à l'UOG, Amphithéâtre Berenstein
3 place des Grottes, Genève

APE/APECO membres présentes : Aïre, Aubépine, Budé, Cayla, Florence, Grand-Lancy, Jonction, Luchepelet, Meyrin, Onex-Parc, Onex-Village, Ouches Jardins du Rhône, Petit-Lancy/Tivoli-Plateau, Plan-les-Ouates, St-Jean et Devin-du-Village, Renard, Val d'Arve

APE/APECO membres excusées : Allières, Bois-Caran, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Genthod, Gradelle, Grand-Saconnex, Montchoisy-Vollandes, Ouches-Jardins du Rhône, Pré du Camp, Satigny, Vuillonex

Invité.e.s : Mark Thompson (APE Robert Hainard, Bernex), Yumileydis Guerreiro Naranjo (candidate Comité), Mélanie Nguyen (future secrétaire dès le 1^{er} avril)

Membres Comité FAPEO : Douchka Coray, Jean-François Stassen, Pascal Daudin (Trésorier), Stéphane Mitchell

Excusé.e.s : Laura Di Dio Iacovangelo (Vice-Présidente du Comité), Sandra Duran (Présidente du Comité), Jocelyne Sawatzke (vérificatrice aux comptes)

Présidence de la séance : Isabella Siddiqi (IS – Secrétaire générale)

Procès-verbal : Isabella Siddiqi (IS)

Résumé des Décisions

- Approbation à l'unanimité de l'ordre du jour.
 - Nomination de Jean-François Stassen comme scrutateur.
 - Approbation à l'unanimité du PV de l'AG 2024 avec deux abstentions.
 - Approbation à l'unanimité du rapport d'activités 2024 de la FAPEO et du Pedibus.
 - Approbation à l'unanimité des comptes annuels 2024.
 - Décharge accordée à l'unanimité au Comité pour la gestion des comptes 2024.
 - Augmentation de la cotisation annuelle des APECO à 5.- francs par membre (11 pour, 6 abstentions).
 - Plafond des cotisations annuelles fixé à 1'000.- francs (14 pour, 3 contre).
 - Élections de Tiago Larcher Monteiro, Sandra Tschannen, Mathilde Tiberghien, Marc Thompson en qualité de nouveaux membres du Comité. Stéphane Mitchell, Douchka Coray et Pascal Daudin renouvellent leur mandat.
 - Élections de Jocelyne Sawatzke et Jason Ellison comme vérificatrice et vérificateur aux comptes.
 - Approbation des modifications statutaires concernant le chapitre "Comité".
 - La FAPEO soutiendra les actions visant à résoudre durablement le problème du manque d'infrastructures scolaires (13 pour, 4 contre).
-

Procès-verbal

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

IS accueille les délégué.e.s, les candidat.e.s souhaitant rejoindre le Comité et les invité.e.s; elle remercie les membres du Comité présent.e.s et excuse les absent.e.s. L'assemblée générale ordinaire est ouverte. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Les divers suivants sont annoncés :

- APE Jonction : individu armé d'un couteau dans le préau,
- APECO Vuillonex (IS en leur absence) : interdiction réseaux sociaux aux moins de 16 ans,
- APECO Cayla : Pétition ref. densification des cycles à ajouter dans projets et soumettre au vote de l'AG (pas un divers),
- Jean-François Stassen : étude sur l'accompagnement à l'utilisation des écrans par les ados. La nécessité d'un scrutateur pour les votes plus complexes a été soulevée, et **Jean-François Stassen a été nommé à cette fonction à l'unanimité.**

2. Approbation du PV de l'AG du 25 avril 2024

IS indique que la secrétaire précédente n'a pas donné satisfaction en ce qui concerne les PVs. Celui de la dernière AG a des lacunes. Il manque la partie sur l'élection des vérificateur et vérificatrice aux comptes. Ce sera ajouté pour que l'élection de Mme Sawatzke et M. Pugliese y figure. L'APE Val d'Arve était présente en qualité d'invitée (elle a confirmé son adhésion après l'AG).

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière est approuvé par 15 pour, 2 abstentions.

3. Rapport d'activités 2024

IS informe les délégué.e.s que le rapport complet sera disponible en ligne et également diffusé par courriel dans les semaines qui viennent.

Les extraits du rapport d'activité 2024 ont présenté une année dense en volume de travail pour la FAPEO, marquée de plus par des problèmes de secrétariat et des mesures d'austérité, qui ont permis d'assainir la situation financière en passant d'une perte d'env. 9'000.- à un petit bénéfice de 3'000.-, mais ont aussi engendré un surplus de travail au Secrétariat général. De nombreuses nouvelles actions ont été menées en 2024, notamment la transformation du journal annuel FAPEO Infos en formule hybride (mi-papier, mi-numérique), une augmentation significative du trafic sur le site internet, la réalisation de plus de 20'000 flyers personnalisés pour nos membres, la création d'un nouveau profil sur Instagram, l'organisation de réunions et de 5 Cafés/soirées de parents, de multiples interventions dans la presse (Tribune de Genève, L'Educateur, Le Temps), à la radio et à la télévision (RTS et Léman bleu) et la participation à diverses commissions et groupes de travail du DIP, du DSM et de leurs services ou offices. IS cite les groupes de travail auxquels elle a représenté la Fapeo ainsi que les nouvelles Commissions consultatives créées par Madame Anne Hiltbold (cf. Feuille de Route) : École et Formation et Enfance et Jeunesse et Soutien à la Parentalité. IS donne des détails et explique diverses thématiques abordées. Trois invités importants ont été accueillis pendant l'année lors des AD: Mme Anne Hiltbold, le SSEJ et le GIAP. Une conférence publique avec le Dr Olivier Revol a aussi été organisée. La Fapeo a continué de participer aux réunions de la FAPERT représentée par Jean-François Stassen, membre du Comité.

Le rapport détaille également les activités du projet Pedibus, qui a particulièrement occupé

la coordination genevoise notamment par la célébration de ses 25 ans en 2024, la création de 5 nouvelles lignes, la distribution de 19'000 flyers et la coordination de 14 manifestations lors de la Journée internationale à pied à l'école, y compris avec de nouvelles écoles grâce au soutien de la DGEO.

Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

IS présente Mme Mélanie Nguyen à l'assemblée ; elle a été engagée en qualité de secrétaire pour remplacer Mme Sürer dès le 1^{er} avril.

4. Approbation des comptes 2024 et décharges au comité et aux vérificateurs des comptes

La Secrétaire générale et Stéphane Mitchell présentent les comptes annuels 2024, faisant état d'un bénéfice de 3'091,44 CHF. Les détails des charges et des produits ont été expliqués, soulignant le redressement de la situation financière après une perte en 2023. La baisse des cotisations des membres et l'augmentation des frais généraux restent une préoccupation. Le Trésorier, M. Pascal Daudin, lit son rapport et conclut que malgré le faible bénéfice, la situation financière reste délicate.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Le vérificateur et la vérificatrice aux comptes, M. Pugliese et Mme Sawatzke, ont procédé à la vérification le 18 mars 25 et confirmé l'exactitude des comptes annuels et leur conformité aux réglementations légales et statutaires dans leur rapport, que lit M. Pugliese. Il est recommandé à l'assemblée de voter ces comptes.

6. Décharge au Comité

Les comptes sont approuvés et la décharge au Comité pour la gestion des comptes 2024 est accordée à l'unanimité.

La vérificatrice aux comptes Mme Sawatzke est réélue pour une nouvelle année. Pour l'année 2025-2026, M. Max Pugliese est remplacé par M. Jason Ellison (APEGL).

7. Modifications des Statuts

- a) **Cotisations APECO** : Une proposition de standardisation des cotisations APE et APECO a été débattue. La baisse constante des cotisations a un impact négatif et elles ne constituent plus que 6,6% de nos produits. Le Comité a décidé de proposer une augmentation des cotisations des APECO, qui paient actuellement 2.- par membre par an, alors que les APE en paient 8.-, pour exactement les mêmes prestations et services de la Fapeo.

Après une discussion approfondie avec les APECO présentes (Calya, Renard, Florence, Budé, Aubépine) sur l'équité et les implications financières pour les APECO, qui ont plus de frais avec un nombre beaucoup plus important d'élèves que les APE en primaire, **l'Assemblée Générale a voté pour une augmentation de la cotisation des APECO de 2.- à 5.- francs par membre** (11 pour, 1 contre, 5 abstentions – NB : 11 ont voté contre l'augmentation à 8.-).

- b) **Plafond des cotisations** : A la demande de l'APE qui contribue le plus à la Fapeo depuis plus de 2 ans, une proposition de plafonnement des cotisations annuelles à 1'000 francs a été présentée. Cela représente une économie de 25% pour les plus grands contributeurs. Après un débat sur l'équité et l'impact sur les APE ayant un

grand nombre de membres, **la proposition a été approuvée avec 14 voix pour et 3 contre.**

- c) **Modifications relatives au comité : Les modifications statutaires** concernant l'élection et le fonctionnement du comité (délai de dépôt des candidatures, durée du mandat, etc.) **sont approuvées à l'unanimité** (17 voix pour). **Le délai pour présenter sa candidature est porté à huit semaines avant l'AG.**

8. Projets 2025

Les projets pour 2025 incluent la poursuite du soutien aux membres, la participation aux commissions et concertations, l'organisation de séances d'information publiques, une conférence publique de soutien à la parentalité, l'augmentation de l'affichage public pour le Pedibus, le développement des liens avec les communes et les associations de seniors, la refonte des newsletters et le développement de collaborations avec l'Hospice Général et d'autres associations, dont de seniors pour trouver de nouveaux bénévoles pour le Pedibus. Le budget prévisionnel pour 2025, prévoyant un bénéfice de 1700 CHF, a été présenté par SM et est approuvé à l'unanimité (17 voix pour).

9. Comité : démissions et élections

Au niveau du Comité, plusieurs démissions sont annoncées : Sandra Duran et Laura Di Dio Iacovangelo, respectivement notre présidente et vice-présidente, et Jean-François Stassen quittent le Comité. Nous les remercions vivement pour leur engagement pour la FAPEO. Jean-François a pendant près de 10 ans apporté une grande valeur-ajoutée aux divers débats et nous a également représentés auprès de la Fapert.

Cinq personnes se sont portées candidates pour rejoindre le Comité. Il s'agit de :

- Charlotte Sibrac Dhamelin court (APESJDV),
- Mathilde Tiberghien (APE Onex-Village),
- Tiago Monteiro Larcher (APEGL),
- Sandra Tschannen (APE Meyrin Cointrin)
- Mark Thompson (APE Robert Hainard) et
- Yumileydis Guerreiro Naranjo.

Le Comité avait rencontré tous les 5 candidat.e.s et refusé, pour justes motifs, les candidatures de Mmes Sibrac et Guerreiro Naranjo. Conformément à nos statuts, elles ont pu se présenter et défendre leur candidature au même titre que les autres. Le même temps de parole a été octroyé à chacune et chacun.

L'AG a voté et le Comité FAPEO 2025 est donc constitué par : Stéphane Mitchell, Pascal Daudin, Douchka Coray, Sandra Tschannen, Mathilde Tiberghien et Mark Thompson.

Les rôles comme la présidence et la trésorerie seront ensuite attribués à l'interne lors d'une séance de comité, conformément à nos statuts.

10. Clôture de l'AG

L'AG est clôturée à 23h30. Les divers non traités lors de l'AG seront abordés à la prochaine AD (22 mai 2025).